

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU C.A.

28 OCTOBRE 2023.

Ouverture de la séance à 10H10.

Membres présents :

Christelle BIELOFF, Michel CASTEL, Mickael GALLOU, Alexis HAMON, Christian KERAVEC, Jacques KERFOURN, Jean-Yves LANGA-MORA, Daniel LE FOURN, Jean Pierre LE VEN, Patrice L'HOPITAL, Gilles RANVIER, Albert RAMONET, Marc LE GOUILL, Jean Jacques KERAMPRAN, Marie-Claire LE ROUSIC, Stéphane TACHE, Brice AJAPUHNIA.

Membre excusé :

VIEILLARD Florian.

Invité : Stéphanie Gallou responsable de la page Facebook

1. Approbation du compte-rendu du CA du 8 septembre 2023 :

Compte-rendu du 8 septembre approuvé à l'unanimité.

2. Point sur l'assemblée générale et attribution des rôles pour les membres du CA :

La « formule apéritif » fait l'unanimité, on envisage de faire la même chose l'année prochaine. L'assemblée générale s'est bien passée.

Attribution des rôles pour les membres du CA :

Responsables seniors :

Jean-Yves LANGA MORA, Florian VIEILLARD, Mickael GALLOU restent à leur poste, Stéphane TACHE et Brice AJAPUHNIA viennent compléter cette équipe de responsables seniors.

Responsables vétérans :

Gilles RANVIER, Alexis HAMON, Christian KERAVEC et Daniel LE FOURN restent à leur poste.

Responsables Boulodrome en semaine :

Jean-Pierre LE VEN , Jean-Jacques KERAMPRAN, Albert RAMONET et Christian KERAVEC restent à leur poste.

Responsables boulodrome week-end et soir :

Marc LE GOUILL quitte son poste, Christelle BIELOFF, Jean-Yves LANGA MORA et Patrice L'HOPITAL restent à leur poste, Brice AJAPUHNIA vient renforcer cette équipe.

Responsables entretien des terrains (intérieur et extérieur) :

Jean-Pierre LE VEN, Jean-Jacques KERAMPRAN, Daniel LE FOURN, Albert RAMONET restent à leur poste, Marc LE GOUILL vient compléter cette équipe.

Responsables des tenues du Club :

Patrice L'HOPITAL et Marc LE GOUILL restent à leur poste.

Responsables approvisionnement buvette :

Michel CASTEL, Jacques KERFOURN et Jean-Jacques KERAMPRAN restent à leur poste.

Responsables du site internet et de la page Facebook :

Christian KERAVEC reste à sa place pour le site internet, pour la page FACEBOOK, Florian VIEILLARD se retire, Stéphanie GALLOU reste à son poste.

Responsables table de marque :

Marc LE GOUILL quitte son poste, Christelle BIELOFF, Gilles RANVIER, Alexis HAMON et Christian KERAVEC restent à leur poste.

Responsables animations :

Patrice L'HOPITAL, Marc LE GOUILL et Jean-Yves LANGA MORA restent à leur poste.

Il a été décidé de créer un nouveau poste :

Responsables formations et arbitrage :

Les personnes intéressées par les formations d'arbitrage, de formateurs jeunes seront accompagnées pour la partie administrative.

Les responsables de ce poste auront pour rôle de remonter les différentes demandes, remarques aux membres du bureau et du C.A

Marc LE GOUILL et Christelle BIELOFF prennent ce poste.

Le CA réfléchi à la création d'un poste encadrement des jeunes.

3. Prix de vente des nouvelles tenues :

Les responsables tenues (Patrice et Marc) présentent les nouveaux vêtements.

Le choix du fournisseur s'est porté sur Sport 2000 qui, par la même occasion, devient partenaire du club.

Polo noir :18 euros/prix d'achat

Sweat ½ zip noir :26 euros/prix d'achat

Pantalons noirs :34 euros/prix d'achat

Blouson à capuche noir :50 euros/prix d'achat

Doudoune noir :30 euros/prix d'achat

Short noir :30 euros/prix d'achat

Veste zip à capuche :29 euros/prix d'achat

Le nouveau logo sera mis sur la poitrine côté cœur ainsi que celui de nos 2 partenaires majeurs sur les manches.

Artoer et PL construction

Le nouveau logo du club sera mis aussi sur le pantalon et le short.

Le conseil d'administration a décidé que le Blouson softshell rejoint les tenues obligatoires comme le polo, le sweat , le pantalon lors des compétitions officielles (CDC ,qualification, trophée, coupe de France).

Les autres tenues sont considérées comme du confort.

4 propositions de prix ont été présentées par Marc.

Après une concertation,2 propositions de prix ont été retenues.

Proposition 1

50/100 de participation licencié et 50/100 de participation club sur les tenues obligatoire.

Prix coutant pour les tenues de confort.

Un vote a eu lieu avec les 17 administrateurs présents :

9 contre et 8 pour

Proposition 1 rejeté

Proposition 2

2/3 de participation licencié et 1/3 de participation club sur les tenues obligatoire.

Prix coutant pour les tenues de confort.

Un vote a eu lieu avec les 17 administrateurs présents :

3 contre et 14 pour

Proposition 2 validée pour 1 an.

Prix des nouvelles tenues pour 2024

Polo noir : 12 euros prix d'achat pour le licencié

Sweat ½ zip noir : 17 euros prix d'achat pour le licencié

Pantalon noir : 24 euros prix d'achat pour le licencié

Blouson à capuche noir : 33 euros prix d'achat pour le licencié

Doudoune noir : 30 euros prix d'achat pour le licencié

Short noir : 30 euros prix d'achat pour le licencié

Veste zip à capuche : 30 euros prix d'achat pour le licencié

Fonctionnement2024

* **Comment commander les vêtements** : paiement si possible à la commande

Avec la feuille des souhaits, le licencié commande son besoin

ATTENTION : Nous avons décidés de ne pas faire un stock important

Nous passerons une commande à Sport 2000 le 15 janvier et début mai.

***Attribution des tenues.**

1 vêtement/catégorie maximum par an sinon le prix courant s'appliquera même sur les tenues obligatoires.

***Essayage des tenues :**

Lors des permanences pour les prises de licences 2024.

Le samedi 6 janvier de 10h à 12h.

***Anciennes tenues :**

Pour le stock actuel, le prix reste le même qu'en 2023

4. Point sur les CDC Open et Féminins:

Jean Yves Langa Mora nous a présenté les résultats des CDC.

L'équipe Féminines 2 monte en Division 1.

L'équipe 6 est championne de la division 4 groupe B.

BRAVO à eux

Nous attendons les résultats officiels lors du congrès du CD 29

5. Prix de la location du matériel aux adhérents :

Le CA a décidé de mettre à la location vaisselle, percolateurs et barbecues, pour ses licenciés. La vaisselle (couverts, verres, assiettes) sera louée 20 euros ; tout élément cassé doit être remplacé.

Les percolateurs seront loués 10 euros pièce.

Les barbecues seront loués 15 euros pièce.

Vote : 16 pour et 1 contre-proposition validée par les membres du CA présents.

La demande sera faite avec un minimum de 2 semaines par écrit auprès d'un des 6 membres du bureau.

Les licenciés actifs, notamment lors des corvées, seront avantagés.

6. Congrès départemental :

Patrice L'HOPITAL, Marc LE GOUILL et Christelle BIELOFF iront au Congrès Départemental qui se tiendra le 18 novembre à CARHAIX.

7. Questions diverses :

La feuille de souhaits 2024 a été présentée et après concertation, il a été décidé de la rafraîchir pour une meilleure lisibilité (voir document en annexe)

Le C.A a décidé que pendant les mois d'octobre, novembre et décembre des personnes sans licence pourront jouer lors de nos créneaux horaires afin de faire des essais.

Entraînement semaine :

A partir du 1 janvier 2024, seuls les licenciés de Locmaria pétanque sont autorisés à y participer, les autres personnes ne sont pas assurées pour nos entraînements.

Prochain CA le 8 DÉCEMBRE 2023 à 18H.

La séance est levée à 11h45.

Christelle BIELOFF secrétaire générale.

Marc LE GOUILL secrétaire-adjoint.